

Compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 4 avril 2022.

Présents :

- M René Jeanjean maire de Meyrueis.
- MM Christian Albaric, Maurice Duny, Patrick Porhet, Bernard Rieu adjoints.
- Mmes Christiane Jeanjean, Valérie Pauby, Stella Robert.
- MM Tanguy Bessède, Cédric Chaptal, Frédéric Fécé, David Herrard.
- Mmes Mirène Duny, Béatrix Colin.

Excusé : M Christian Causse (pouvoir à M Frédéric Fécé).

Absent : M Alexis Charron.

Secrétaire de séance : Christiane Jeanjean

Début du conseil : 18 heures à la mairie de Meyrueis.

1. Budget (votes).

• Vote des comptes 2021.

Dépenses de fonctionnement en 2021 : 1 356 762, 19 €.	Recettes de fonctionnement en 2021 : 1 716 866,88 €.
Dépenses d'investissement en 2021 : 820 408,47 €.	Recettes d'investissement en 2021 : 760 225,24 €.

Vote : *après examen des lignes budgétaires, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le budget 2021 (13 votants, le Maire n'étant pas autorisé à voter).*

• Taux des taxes foncières 2022 (soumis à vote).

Après examen de chaque ligne du budget primitif 2022, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'augmentation de 2% du taux communal d'imposition pour les taxes foncières du bâti et du non bâti.

• Vote du budget primitif 2022.

Dépenses de fonctionnement prévues en 2022 : 1 643 521,00 €	Recettes de fonctionnement prévues en 2022 : 1 643 521,00 €
Dépenses d'investissement prévues pour 2022 : 1 820 265,39 €	Recettes d'investissement prévues pour 2022 : 1 820 265,39 €

Résultat du vote pour le budget primitif 2022 :

Le budget primitif 2022 est voté à l'unanimité.

2. Subventions aux associations.

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité les propositions de la commission qui s'est réunie en mars.

Amicale personnel communal	Amicale sapeurs pompiers	Appel (école Sainte Marie)	Les amis de l'école laïque de Meyrueis	Séniors des trois vallées	« Les gens d'ici » associations des commerçants	Croix rouge	AAPPMA la truite
900 €	600 €	1500 € + 250 € à titre exceptionnel	1500 € + 250 € à titre exceptionnel	350 €	1000 € + 1000 € (4 animations été)	300 €	200 €

Arc club de Meyrueis	Intersport Meyrueis	La boule de Meyrueis	Tennis club Meyrueis	Vélo club Mt Aigoual pays viganais	Les Escambarlés	Olympique Mt Aigoual	Amis des chemins de St Guillem
400 €	750 €	600 €	1 000 €+ 1 000 € à titre exceptionnel	300 €	400 €+ 200 € (manifestation)	1 000 €	100 €

Skaline sangle	Cinéco	La Carline	La Pasquière (logements hospitaliers)	Ecole de danse	La jeune Diane	La Jontanelle	La Battucada	Volley-ball
350 €	900 €	500 €	250 €	600 €	200 €	200 €	250 €	400 €

FOGS	Valorisation des cavités françaises	Comité des fêtes meyrueisien	Association promotion santé	Confrérie de la Saint Michel	FNACA	Etoile meyrueisienne
5 000 €	100 €	8 000 €	2 000 € à titre exceptionnel	2 000 €	500 €	250 €

3. Arrêt du Plan Local d'Urbanisme.

Pour rappel , le PLU a débuté depuis plus d'une quinzaine d'années. Il a été communiqué aux habitants et certains d'entre eux ont déjà fait part en mairie de leurs remarques et/ou leurs désapprobations. .

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'arrêt du PLU .

Ce PLU va être transmis aux 3 chambres consulaires, aux services du patrimoine, au PNC.....lesquels ont alors 3 mois pour faire des observations .

Une enquête publique aura ensuite lieu pour une durée d'un mois.

4. Admission en non-valeur.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'admission en non- valeur de 600 €.

5. Questions diverses.

- Participation de la commune pour chaque élève de Meyrueis : la Commune calcule le montant des dépenses (hors cantine) pour l'école publique et obtient ainsi un quota par élève. Elle reverse le même quota à l'OGEC (association qui gère l'école et le collège privés) par élève de Meyrueis.
- L'aire technique de camping-cars sera opérationnelle dans les semaines prochaines.
- La construction du pumtrack va commencer et devrait être terminée avant la fin juin.

Le Conseil Municipal se termine à 20h30.